



Conférence de presse

à l'occasion de la  
***Journée mondiale  
de la prévention du suicide***  
du 10 septembre

Le vendredi 08 septembre 2006

au Centre de Prévention du Suicide  
place du Châtelain 46  
1050 Bruxelles  
Secrétariat : 02 650 08 69  
Contact Presse : 02 650 09 41

Le dimanche 10 septembre prochain aura lieu la **Journée mondiale de la prévention du suicide** organisée par l'IASP – Association Internationale pour la Prévention du Suicide – et sous l'égide de l'OMS.

L'objectif de cette journée mondiale est d'attirer l'attention des différents gouvernements, des professionnels de première ligne, des journalistes mais également du grand public autour de cette question difficile et douloureuse qu'est le suicide.

Le thème de la journée mondiale du 10 septembre 2006, « La connaissance apporte de nouveaux espoirs », met l'accent sur la nécessité de continuer les recherches sur le suicide, d'un point de vue scientifique, et de transposer ces connaissances en programmes de prévention.

Le Centre de Prévention du Suicide s'associe à l'événement en organisant cette conférence de presse, qui permettra un survol de la situation du suicide et de sa prévention en Belgique, de pointer les enjeux du suicide comme problème de santé publique, ainsi que de rappeler quelques éléments clés du rôle de la presse dans la diffusion d'informations sur le sujet, et, enfin, de vous présenter nos nouvelles activités. Un temps d'échange et de questions-réponses est bien sûr prévu.

## Survol de la situation : le point de vue des statistiques

On estime à un million le nombre de personnes dans le monde qui, chaque année, décèdent par suicide. Il s'agit là d'un nombre plus élevé que le total des morts annuelles causées par les guerres et les homicides confondus.

Avec un taux de suicide estimé à 23 pour 100.000 habitants, la Belgique est, avec la Finlande, la France, le Danemark, bien au-dessus de la moyenne mondiale estimée à 14,5 pour 100.000 habitants.

Comparaison internationale du taux de suicide pour 100 000 habitants

Pays	année	Taux de suicide pour 100.000 habitants			Ratio homme/femme
		total	homme	femme	
Finlande	1998	28,4	45,8	11,7	3,9
Belgique	1997	21,0	31,16	11,43	2,7
France	1998	20,0	31,3	9,9	3,2
Danemark	1996	18,4	27,2	10,1	2,7
Allemagne	1999	14,3	22,5	6,9	3,3
Pays-Bas	1999	11,0	15,2	7,1	2,1
Italie	1997	8,4	13,4	3,8	3,5
Fédération de Russie	1998	43,1	77,8	12,6	6,2
Canada	1997	15,0	24,1	6,1	3,9
USA	1998	13,9	23,2	5,3	4,4

Selon les données de l'OMS, ce sont les pays d'Europe de l'Est qui connaissent des taux de suicide les plus élevés dans le monde tandis qu'on observe les taux les plus bas en Amérique latine. L'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord connaissent une situation intermédiaire. Et parmi les pays de l'Europe de l'Ouest, c'est la Belgique avec la Finlande qui connaissent les taux les plus élevés. Notons que nous ne disposons que de très peu de données concernant l'Afrique.

### La mortalité par suicide

En Belgique, chaque année, on dénombre de plus de 2.000 décès, soit 6 suicides par jour. Toutes causes confondues, le suicide est la 10<sup>ème</sup> cause de décès sur la population totale, mais la première cause « externe » de décès dans la typologie de l'INS. C'est-à-dire qu'en Belgique, le nombre de décès par suicide est bien supérieur au nombre de décès par accidents de la route, chutes accidentelles, et autres accidents.

Position du suicide dans les causes de décès

Population totale	Suicide= <b>10<sup>ème</sup></b> cause Mais 1 <sup>ère</sup> cause externe
Moins de 20 ans	Suicide = <b>4<sup>ème</sup></b> cause de décès toutes causes confondues 2 <sup>ème</sup> cause de décès externe (après les accidents de la circulation)
20 à 39 ans	Suicide = <b>1<sup>ère</sup></b> cause de décès toutes causes confondues
60 à 79 ans	Suicide = <b>12<sup>ème</sup></b> cause de décès (toutes causes confondues) 1 <sup>ère</sup> cause de décès externe
80 à 99 ans	Suicide = <b>14<sup>ème</sup></b> cause de décès (toutes causes confondues) 2 <sup>ème</sup> cause de décès externe ( après les chutes accidentelles)

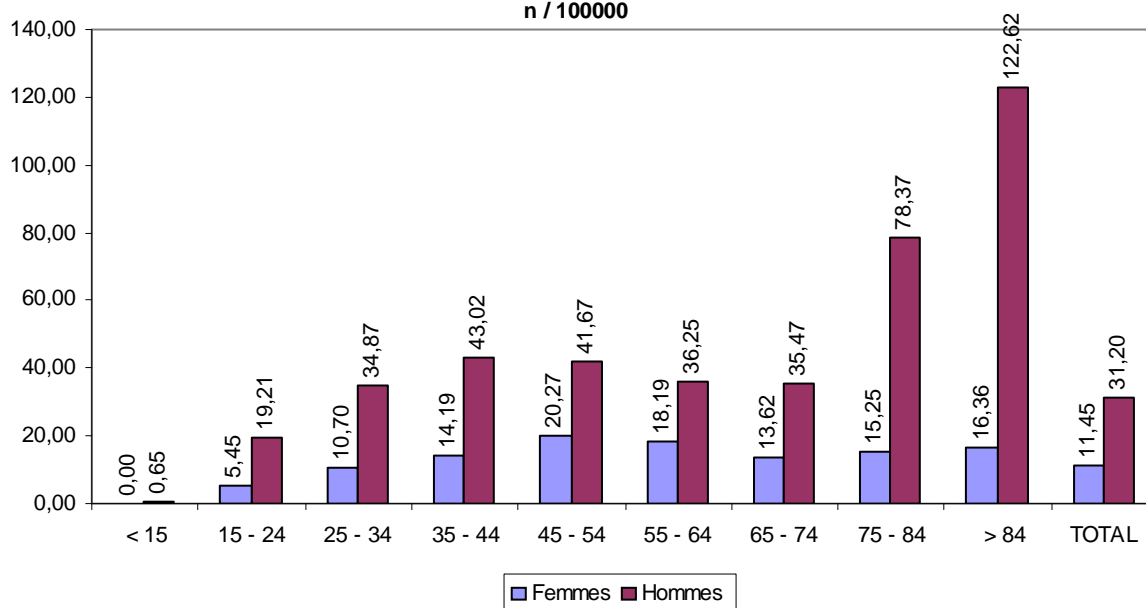
Les groupes de personnes les plus concernées

Il existe par rapport au suicide toute une série d'idées reçues quant à la vulnérabilité particulière de certains groupes de personnes. S'il est vrai que la problématique du suicide se pose avec plus d'acuité dans certaines classes d'âge, il touche toutes les couches de la population et toutes les classes sociales.

La différence la plus flagrante dans l'analyse des taux de suicide est la différence hommes/femmes. Nous constatons en effet que, dans nos sociétés occidentales, les hommes se suicident trois fois plus que les femmes.

Toujours selon les statistiques, les personnes les plus sensibles aux idéations ou aux comportements suicidaires sont souvent soit les adolescents soit les personnes âgées. De fait nous savons que la problématique du suicide se marque de façon importante aux deux extrémités de l'existence : un taux élevé de tentatives de suicide à l'adolescence pour un taux élevé de suicides chez les personnes âgées. Autrement dit, si les jeunes et les femmes essayent plus souvent de mettre fin à leur jour, les hommes et les personnes âgées y arrivent plus souvent.

Comparaison du taux de suicide par groupe d'âge pour la population belge totale  
1997  
n / 100000



## Les moyens utilisés

En ce qui concerne les moyens qui sont mis en œuvre pour mettre fin à ses jours, des différences importantes existent en fonction du sexe de la personne décédée. Ainsi, les femmes privilégient le saut dans le vide, ou l'absorption d'une substance comme la prise de médicaments. Les hommes, quant à eux, ont davantage recours à des méthodes qualifiées de « plus violentes », comme la pendaison, les armes à feu ou les explosifs.

## Les tentatives de suicide

On estime entre dix et vingt fois plus nombreuses les tentatives de suicides que les suicides « aboutis ».

De grandes différences existent en fonction du sexe de la personne : ainsi les hommes sont 2 fois plus nombreux à tenter de se suicider par rapport aux suicides « aboutis », alors que les femmes sont 14 fois plus nombreuses à tenter de se suicider par rapport aux suicides aboutis. De même, le taux de « réussite » est estimé à 1 sur 2 ou 3 pour les plus de 65 ans, tandis qu'il serait de 1 sur 100 à 200 pour les moins de 25 ans. Ainsi si les jeunes sont beaucoup plus enclins à tenter de se suicider, les tentatives de suicide sont donc nettement plus souvent fatales chez les individus plus âgés.

## Notes sur les données statistiques

La source principale d'information statistique concernant le suicide pour le pays dans son ensemble provient de l'Institut National des Statistiques (I.N.S.). Les informations dont il dispose concernent uniquement le suicide accompli. Contrairement à celui-ci, il n'existe en effet aucun relevé officiel des tentatives de suicide.

Les données recueillies par l'Institut proviennent des certificats de décès rédigés par le corps médical (généralistes, médecins légistes, hôpitaux, etc.).

Les données les plus récentes dont nous disposons pour la population belge totale datent de 1997. Des données plus récentes existent pour la Région Flamande et la Région de Bruxelles-Capitale et sont disponibles via les Observatoires régionaux de la Santé.

De façon générale, il semblerait que les chiffres disponibles sous-estiment le nombre réel de suicides. D'abord, parce qu'un certain nombre de ceux-ci ne sont pas répertoriés comme tels : certains accidents de la route (suicides maquillés), des accidents du travail, des équivalents suicidaires (toxicomanie, alcoolisme, tabagisme, ...). Ensuite, parce que, dans certaines circonstances, les familles préfèrent éviter que le suicide d'un proche soit déclaré officiellement (pour raisons familiales, religieuses, économiques...). Nous devons dès lors considérer avec précaution et circonspection les chiffres dont nous disposons.

## **Le suicide, un problème majeur de santé publique**

### Un enjeu humain et financier...

Les quelques données épidémiologiques vues ci-dessus suffisent à nous montrer l'ampleur de la problématique suicidaire en Belgique et les enjeux qu'elle représente en matière de santé publique.

Nombre de personnes décèdent par suicide, encore plus tentent de se donner la mort, et plus encore doivent recourir à des soins médicaux, sociaux, psychologiques.

Le suicide pèse sur notre système de santé. En termes financiers, bien sûr, mais aussi en termes humains.

Les services médicaux belges doivent prendre en charge annuellement quelque 20.000 personnes suite à une tentative de suicide. Pour eux, une aide médicale et psycho-sociale est indispensable. Tout cela a un coût.

Et pour chacun d'eux, un entourage familial, affectif, professionnel... Combien de personnes concernées ?

### ...absent des politiques de santé

Force est de constater que, du moins pour la partie francophone du pays, les initiatives en matière de prévention dans son sens le plus large sont encore bien timides.

De fait, en dehors de quelques initiatives régionales ou provinciales, en Communauté française comme en Wallonie, cette question est curieusement absente de toutes les politiques de santé.

Les explications à ce peu d'investissement consenti en matière de prévention du suicide sont multiples. Les théories sur le sujet explorent des pistes contrastées sinon opposées. Dès que l'on quitte l'approche purement statistique pour tenter une analyse du phénomène, les divergences ne tardent pas à se faire jour, divergences portant aussi bien sur la détermination des catégories les plus « à risque » que sur les causes internes ou externes du passage à l'acte suicidaire.

Si la recherche sur le suicide est pratiquement absente en Belgique, il existe néanmoins dans d'autres pays des résultats sur lesquels les experts s'accordent et qui pourraient servir de point de départ à une large réflexion autour d'un plan d'action global liant prévention primaire, secondaire et tertiaire.

## Une prévention du suicide ?

Le suicide, c'est avant tout un problème humain, un acte extrême dont la violence et le désespoir dérangeant, interpellent. Difficile, en effet, pour la société d'accepter que certains de ses membres la quittent en lui signifiant, de la pire des manières, qu'ils ne s'y sentent pas bien. La mise en cause est radicale et d'autant plus brutale qu'elle fracasse une de nos valeurs essentielles : le caractère sacré de la vie. On cherche alors une explication ô combien difficile à identifier... Car le suicide n'est pas la résultante d'une cause unique et clairement définie, mais l'aboutissement d'un long processus plus ou moins complexe, d'un cheminement plus ou moins long vers ce point de non-retour.

Comprendre cela, c'est se donner la possibilité d'agir à chaque étape du processus, c'est prendre le pouvoir de glisser à tout instant un grain de sable dans la mécanique suicidaire.

Sans tomber dans un schéma explicatif trop linéaire, l'expérience et la recherche ont démontré qu'il existe une série de « facteurs de risque » comme d'ailleurs de « facteurs de protection » qui peuvent nous aider à mieux dépister et à mieux évaluer des situations de détresse suicidaire. Attention toutefois : ces éléments n'ont aucune valeur prédictive ni ne sont des causes uniques de passage à l'acte suicidaire. Dès lors, les programmes de prévention doivent davantage s'intéresser à l'amélioration des facteurs de protection (renforcement des liens familiaux, sociaux, éducatifs, etc.) qu'à stigmatiser des facteurs de risque, voire des « groupes à risque ».

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide, l'OMS définit quelques axes prioritaires d'action globale de prévention du suicide, liant prévention primaire, secondaire, tertiaire :

- la formation des professionnels de première ligne, dont les médecins généralistes ;
- la restriction de l'accès aux moyens létaux ;
- la prise en charge des situations de crise ;
- l'instauration d'un suivi systématique des personnes après une première tentative de suicide ;
- l'amélioration des traitements et de la gestion en santé mentale.

Le Centre de Prévention du Suicide a déjà mis en place une série d'actions concrètes qui répondent à ces priorités et continue à réfléchir, en collaboration avec d'autres acteurs, à la création et au développement de nouvelles ressources en prévention du suicide.

## **Le rôle de la presse**

Permettez-nous quelques remarques quant à la manière d'aborder et de traiter la problématique du suicide dans les médias.

### Le biais des faits divers

N'aborder la question du suicide qu'à travers des faits divers le plus souvent dramatiques et spectaculaires ne permet pas aux lecteurs de prendre du recul par rapport à cette problématique. Des articles de fond, notamment à l'occasion de la journée mondiale, doivent permettre d'aborder ces questions difficiles en dehors des faits divers.

### Une compréhension tronquée du phénomène

Très souvent, les histoires relatées par les médias posent le suicide comme le résultat d'une cause unique, ce qui est le plus souvent une manière tronquée de lire la réalité des faits. « Parce que son amie l'a plaqué », « parce qu'elle a perdu son chien », peuvent être avancés comme des événements déclencheurs, « la goutte d'eau », jamais comme des causes uniques.

### L'effet pervers

De plus, enrichir un article d'une multitude de détails tant sur la personnalité des protagonistes que sur les moyens utilisés pour passer à l'acte comporte un risque réel d'identification et de propagation dans le grand public.

### Ce que nous vous proposons

- Eviter de cantonner la question du suicide à la rubrique des faits divers
- Eviter d'idéaliser une conduite suicidaire, ou de la présenter comme une réponse logique (et fatale ?) à un certain événement (la mort d'un conjoint, le déshonneur,...)
- Distinguer les informations utiles, indispensables, des informations inadéquates (les détails peu élégants par exemple)
- Mentionner dans tout article traitant du sujet les numéros d'appel des services d'aide auxquels les gens peuvent se référer en cas de crise.

Le Centre de Prévention du Suicide est un espace ressource aussi pour les journalistes : vérifiez vos données auprès de nous, consultez notre site Internet, visitez notre centre de documentation.



## **Les activités du Centre de Prévention du Suicide**

Veillant à offrir un accompagnement particulier à toute personne qui, dans sa vie personnelle ou professionnelle, se trouve questionnée par la problématique du suicide, le Centre de Prévention du Suicide a développé des projets à la fois spécifiques et complémentaires :

- une écoute téléphonique
- suivi de crise après une tentative de suicide
- un accompagnement du deuil
- un accompagnement pour parents d'adolescents
- des ateliers d'expression créatrice
- des interventions dans des institutions en crise
- des formations pour professionnels
- des séances d'information et de sensibilisation tous publics
- un espace Forum sur Internet
- des journées d'étude
- un centre de documentation

En outre, le CPS s'associe à des actions nationales et internationales pour la recherche et le développement des connaissances dans l'étude du suicide et de sa prévention.

## **Les nouveautés**

Un nouveau site Internet [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)

Conçu avant tout comme un site d'information et de sensibilisation, il se veut une ressource de première heure pour les personnes que le suicide questionne (tant dans la vie privée que professionnelle).

Avec l'espace Forum, il devient espace d'échange et de discussion, où la question du suicide peut être abordée sans tabous, ni jugements...

Spécifique pour la presse : un « espace presse » (dans la rubrique Contact) où vous trouverez les derniers communiqués du Centre de Prévention du Suicide.

### Appel aux répondants bénévoles

Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour la ligne de crise 0800 32 123, sur Bruxelles.

Aucune connaissance préalable n'est requise : le Centre de Prévention du Suicide assure aux répondants une formation spécifique à l'écoute et des supervisions régulières.

Se renseigner au 02 640 51 56 et sur [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)

### Programme des sensibilisations et formations

Le Centre de Prévention du Suicide met en place différents modules de formation destinés aux professionnels de première ligne.

Programme disponible sur [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be) ou au 02 650 08 69.

### Groupe de parole pour parents d'adolescents

Le Centre de Prévention du Suicide lance un nouveau [groupe de parole pour parents d'ados](#) confrontés à la problématique du suicide.

Première rencontre le lundi 16 octobre 2006, à 19h30, au Centre de Prévention du Suicide.

Informations et inscriptions auprès de Béatrix Lekeux au 02 650 08 67.

### Groupe de discussion pour les intervenants auprès des personnes âgées

Dans le cadre d'un projet-pilote de prévention du suicide sur la Commune d'Ixelles, le Centre de Prévention du Suicide va organiser à partir d'octobre des groupes de discussions et d'échange ouverts à toute personne qui, dans le cadre de son travail, côtoie des personnes âgées. Chacun viendra avec les questions qui les interpellent. Se renseigner au 02 650 08 69.

### Les Journées de la Prévention du Suicide

Chaque année, depuis 2004, le Centre de Prévention du Suicide, dans un but de concertation et de sensibilisation générale, organise les « Journées de la Prévention du Suicide en Communauté française » autour de deux axes :

- Conduire avec les acteurs concernés une réflexion sur l'acte suicidaire et sur l'accompagnement des personnes suicidaires autour de journées d'études thématiques. En 2007 : "Le suicide au masculin".
- Sensibiliser le public à la question du suicide et de sa prévention par des rencontres avec des professionnels autour des questions qui les préoccupent dans leur vécu personnel.

Traditionnellement, ces journées ont lieu en Belgique autour du 5 février, date choisie par différents partenaires internationaux en régions francophones (en France, en Suisse, au Canada).

En février 2007, les « Journées » se composeront d'une soirée de rencontre-débat avec des professionnels de la prévention, le jeudi 1<sup>er</sup> février : « Le suicide, parlons-en ?! », qui sera suivie, le vendredi 2 février, d'une journée d'étude sur le thème du « suicide au masculin ».

Plus d'infos sur [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be).

## Notes

### L'IASP - Association Internationale de Prévention du Suicide :

L'Association internationale pour la prévention du suicide (AIPS) fut fondée par le Professeur Erwin Ringel en 1960, en Autriche. Depuis lors, des professionnels et bénévoles de plus de cinquante pays ont joint les rangs. L'AIPS est une organisation non gouvernementale en liens officiels avec l'Organisation mondiale de la santé dans le but de prévenir le suicide.

Président : Brian L. Mishara, Ph.D., Directeur du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (Crise) et Professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal

Contact : I.A.S.P. Central Administrative Office  
Le Barade  
F-32330 Gondrin - France  
iasp1960@aol.com  
Phone: +33 562 29 19 47  
Fax: +33 562 29 19 47

Site : [http://www.med.uio.no/iasp/index\\_french.html](http://www.med.uio.no/iasp/index_french.html)

Le communiqué de l'IASP sur la Journée mondiale de prévention du suicide est disponible sur : [http://www.med.uio.no/iasp/french/wspd/2006/JIPS\\_2006\\_Francais%5B1%5D.pdf](http://www.med.uio.no/iasp/french/wspd/2006/JIPS_2006_Francais%5B1%5D.pdf)

L'OMS : <http://www.who.int/fr/>

Les recommandations de l'OMS aux médias :  
[http://www.who.int/mental\\_health/resources/suicide/en/index.html](http://www.who.int/mental_health/resources/suicide/en/index.html)

### Le Centre de Prévention du Suicide :

Informations sur les activités, sur la problématique du suicide, et Forum de libre expression sur : [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be).

## **Centre de Prévention du Suicide asbl**

Place du Châtelain 46  
1050 Bruxelles

[cps@preventionsuicide.be](mailto:cps@preventionsuicide.be)

Secrétariat : 02 650 08 69

Accueil des candidats bénévoles : 02 640 051 56

Direction : Axel Geeraerts

Relations presse : Cristel Baetens

[cristel.baetens@preventionsuicide.be](mailto:cristel.baetens@preventionsuicide.be)

02 650 09 41.

**Visitez notre nouveau site Internet :**

**[www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)**